



Informations générales — rentrée scolaire 2025-2026

- **Jour de rentrée du 27 août 2025** (*uniforme complet obligatoire*)

Les élèves sont convoqués à l'auditorium de l'école pour le discours de bienvenue. Par la suite, ils prennent possession de leur casier et de leur horaire avant de quitter pour la maison. Le temps de présence total à l'école sera de 90 à 120 minutes. Rappelons que tous les cahiers d'exercices seront remis à l'élève en classe lors du premier cours avec chaque enseignant. L'état de compte sera acheminé aux parents en octobre.

Chaque élève doit apporter sa *fiche santé* et son *formulaire d'autorisation générale d'utilisation et de diffusion de photos, d'enregistrements audio et vidéo ou de productions d'élèves complétés et signés*.

27 août 2025	
8 h 30	Élèves du secteur de l'accueil
9 h 30	Élèves de 1 ^{re} secondaire JM expériences, PEI, AMPLI (an 1), DGA (an 1)
10 h 30	Élèves de 2 ^e secondaire JM expériences, PEI, Mesure d'appui 2 (CPF2), AMPLI (an 2 et 3), DGA (an 2 et 3)
12 h 00	Élèves de 3 ^e secondaire Régulier, PEI, Mesure d'appui 3 (CPF3), FMS et FPT
13 h 00	Élèves de 4 ^e secondaire Régulier, PEI
14 h 00	Élèves de 5 ^e secondaire Régulier et PEI

IMPORTANT | Les cours réguliers débiteront le jeudi 28 août 2025 (jour 4) à 8 h 45 (sauf pour les groupes d'adaptation scolaire et de l'accueil). Une journée spéciale d'intégration (horaire complet) est prévue le 28 pour nos élèves de première secondaire.

IMPORTANT | Une rentrée progressive avec rendez-vous personnalisés est prévue les 27 et 28 août 2025 pour les élèves de l'adaptation scolaire et de l'accueil. Les familles concernées seront contactées.

IMPORTANT | Les élèves de l'accueil (francisation) passeront leur test de classement le 27 août 2025 après la rencontre à l'auditorium.

- **Frais scolaires**

Paiement **par Internet seulement** sur le site de votre institution financière (par exemple *Accès D*) en utilisant le numéro de référence indiqué à l'avant de votre état de compte. Rappelons que les cahiers d'activités seront remis aux élèves lors du premier cours avec chaque enseignant. L'état de compte 2025-2026 sera acheminé aux parents en octobre.

- **Uniforme**

Veuillez commander l'uniforme de votre enfant chez Raphaël U (www.raphaelu.ca). Vous pouvez communiquer avec eux au 450-979-2322. Rappelons que depuis 2021-2022, l'uniforme complet (le haut et le bas) est obligatoire. Toutes les pièces d'uniforme des années antérieures seront acceptées. Notez qu'il n'y a pas d'uniforme en éducation physique.

Note : L'uniforme complet est obligatoire dès le premier jour de la rentrée (27 août 2025)

- **Cahiers d'apprentissage : fin de l'entente avec la Coop-UQAM**

Nous expérimenterons un nouveau fonctionnement lors de la prochaine rentrée scolaire. Tous les cahiers d'activités seront distribués aux élèves en classe par les enseignants lors des premiers cours. L'état de compte 2025-2026 sera envoyé à tous les parents dès le début du mois d'octobre.

- **Fournitures scolaires**

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires à procurer à votre enfant en cliquant sur le lien suivant : <https://jeanne-mance.cssdm.gouv.qc.ca/notre-ecole/rentree-scolaire/>.

- **Communications aux parents**

Veuillez prendre note que **toutes les communications aux parents se feront par courriel**. N'oubliez pas d'aviser l'école (jmance@cssdm.qc.ca) si vous ne recevez pas les diverses communications ou s'il y a un changement d'adresse courriel. Nous vous ferons également parvenir l'*Info-parent* hebdomadairement que vous pourrez consulter via ce lien : <https://jeanne-mance.cssdm.gouv.qc.ca/communication-eleves-parents/>

- **Absences en début d'année**

La présence de votre enfant est requise dès le premier jour du calendrier scolaire afin de lui assurer une place à l'école secondaire Jeanne-Mance. La *Politique d'admission et de transport* des élèves du Centre de services scolaire de Montréal prévoit des modalités de retrait d'inscription en cas d'absence lors des premiers jours d'école.

- **Déclaration des absences**

Afin de signaler le retard ou l'absence de votre enfant, veuillez communiquer avec la secrétaire de niveau :

Secteur	Secrétaire de niveau	Poste téléphonique	Adresse électronique
Sec. I, sec. II, DGA et AMPLI	Hélène Torrenti	3202	torrenti.h@cssdm.gouv.qc.ca
Sec. III, accueil, FMS et FPT	(à nommer)	3225	
sec. IV et V	Dominique Gervais	3206	gervaisdo@cssdm.gouv.qc.ca

- **Horaire de l'école**

L'école secondaire Jeanne-Mance fonctionne sur des cycles de 9 jours, chacun comprenant 4 périodes de 75 minutes. L'horaire de l'école et le calendrier scolaire sont disponibles dans l'agenda de l'élève et sur le site internet de l'école **LIEN**

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
Entrée des élèves	8 h 30	Entrée des élèves	12 h 35
1 ^{re} période	8 h 45 à 10 h	3 ^e période	12 h 50 à 14 h 05
Pause	10 h à 10 h 15	Pause	14 h 05 à 14 h 15
2 ^e période	10 h 15 à 11 h 30	4 ^e période	14 h 15 à 15 h 30

- **Carte OPUS (STM)**

À compter du 1^{er} août prochain, les élèves pourront commander en ligne leur carte OPUS via le Portail Parents (www.portailparents.ca). Veuillez noter que la carte OPUS est valide pour une période de 2 ans.

Les parents des nouveaux élèves pourront commander, vers la fin du mois de septembre, la carte Opus de leur enfant via le Portail Parents (www.portailparents.ca). Dès que la photo 2025-2026 sera disponible, les parents recevront un courriel de notre part les avisant qu'ils peuvent procéder à la commande. Ils pourront également prendre rendez-vous avec Studio Photo de la STM en cliquant sur ce lien : <https://www.inscriptweb.com/stm/FR/>

BONNES VACANCES!